

DEVIS TYPE CRÉMATION

Devis n°0000000029 établi le 13/09/2022

<i>DESIGNATION</i>	<i>Prestations courantes TTC €</i>	<i>Prestations complém. optionnelles TTC €</i>	<i>Frais avancés pour le compte de la famille TTC €</i>	<i>T V A</i>
<b>PREPARATION/ORGANISATION DES OBSEQUES</b>				
<b>Démarches et formalités administratives</b> Réalisation des démarches auprès des différentes administrations; Organisation des obsèques; Accès à notre espace de démarches après obsèques.	270,00			2
<b>Vacation de police</b> * Vacation police en Loire Atlantique ( scellées )			20,00	0
<b>CERCUEIL ET ACCESSOIRES</b>				
<b>Cercueil</b> * Cercueil Vésuve Peuplier ciré 18 mm Avec plaque d'identité, bac étanche, poignées, vis et cache vis	530,00			2
<b>Capiton</b> Capiton L'Uni blanc Taffetas sans ouate	55,00			2
<b>MISE EN BIÈRE ET FERMETURE DU CERCUEIL</b>				
<b>Autres prestations courantes</b> * Forfait personnel mise à disposition pour la mise en bière et fermeture de cercueil	90,00			2
<b>CEREMONIE FUNERAIRE</b>				
<b>Véhicule funéraire</b> * Mise à disposition du corbillard pour cérémonie	403,00			1

Nota : Les prestations, fournitures et mentions obligatoires sont précédées d'un astérisque(\*). Celles dépendant de la réglementation sont précédées du signe (#).

DEVIS TYPE CRÉMATION

Devis n°0000000029 établi le 13/09/2022

DESIGNATION	Prestations courantes TTC €	Prestations complém. optionnelles TTC €	Frais avancés pour le compte de la famille TTC €	TVA
<b>CREMATION</b>				
<b>Crémation</b>				
Location crématorium	669,14			0
<b>Fourniture d'une urne avec sa plaque</b>				
* Urne Aluminium laquée	55,00			2

Nota : Les prestations, fournitures et mentions obligatoires sont précédées d'un astérisque(\*). Celles dépendant de la réglementation sont précédées du signe (#).

Validité du devis : 1 mois

Taux TVA	MT HT €	MT TVA €	Net à payer €
0 0,00	689,14	0,00	689,14
1 10,00	366,36	36,64	403,00
2 20,00	833,33	166,67	1000,00
<b>Total</b>	<b>1888,83</b>	<b>203,31</b>	<b>2092,14</b>

Bon pour accord      Signature

CONDITIONS DE VENTE      Vous avez été reçu par Christophe DAMAR

Les frais d'obsèques sont exigibles d'avance, sauf prise en charge par un organisme mutualiste ou d'assistance. La société se charge dans ce cas des formalités à accomplir pour obtenir le paiement direct des sommes disponibles auprès des organismes concernés, ainsi que l'établissement des dossiers de prélèvement sur les comptes bancaires, postaux ou caisse d'épargne du défunt dans les limites admises par les règlements en vigueur. Nos conditions de paiement sont impératives. Les pénalités pour retard de paiement seront calculées par application du taux d'intérêt légal augmenté de 5 points ou du taux maximum autorisé par la loi, si celui-ci est inférieur. En cas d'intervention contentieuse les frais de recouvrement seront obligatoirement à la charge de l'acheteur. Il sera appliqué à titre de dommage et de clause pénale une indemnité de 15 % de la somme impayée. Pour tout paiement après la date d'échéance, une indemnité forfaitaire de 40 euros sera appliquée. En cas de litige le Tribunal du siège est seul compétent.